

Questions orales

M. Crosbie: Madame le Président, si le premier ministre a besoin de notre accord, je lui rappelle que nous avons déjà exprimé notre appui à l'initiative du président Reagan.

LA FONDATION DE COLONIES ISRAËLIENNES DANS LES TERRES OCCUPÉES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ce matin le président de l'Égypte a affirmé que le Canada pouvait exercer une influence sur Israël étant donné les nombreux contacts que nous y avons. Je suppose qu'il a demandé à notre premier ministre d'en profiter pour favoriser un accord au Moyen-Orient. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si le Canada s'oppose à la fondation de nouvelles colonies israéliennes dans la bande de Gaza et sur la rive occidentale? Le premier ministre peut-il nous dire aussi si nous avons fait des démarches à cet égard? Enfin le premier ministre estime-t-il que la paix pourra être rétablie sans qu'Israël ne renonce à fonder de nouvelles colonies? Quelle est notre position à cet égard?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, à plusieurs reprises le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a défini notre position. Nous nous opposons à la politique d'occupation de la rive occidentale. D'ailleurs, la résolution 242 que nous soutenons, réclame l'évacuation par Israël de toutes les terres occupées et cela inclut la rive occidentale. Notre position a été énoncée publiquement. Nous l'avons également communiquée au gouvernement d'Israël.

Je serais porté à croire que dans l'état actuel des choses, notre position—notre position commune puisque les Conservateurs sont d'accord avec le gouvernement à ce sujet—serait de presser les Américains de s'en tenir à leur plan jusqu'au bout, car je doute qu'il soit possible de convaincre l'actuel gouvernement d'Israël de modifier sa politique relative aux colonies.

* * *

● (1450)

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE TRANSPORT DES GRAINS DE L'OUEST—LA PROPOSITION DU GOUVERNEMENT—LES CONSÉQUENCES POUR LES AGRICULTEURS DU QUÉBEC

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique. Compte tenu des inquiétudes qu'avait créées la politique du nouveau programme relatif au transport des grains de l'Ouest, particulièrement et spécialement chez les agriculteurs du Québec, compte tenu également de la déclaration qui a été faite aujourd'hui, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a consulté au préalable l'Union des producteurs du Québec ou d'autres organismes agricoles du Québec pour savoir si la proposition faite aujourd'hui serait acceptable à l'ensemble de l'agriculture québécoise?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, j'ai l'impression que mon collègue, l'honorable ministre des Transports, a eu des consultations à travers la province, à travers le Canada. En

effet, il est bien au courant des inquiétudes dont parle l'honorable député de Joliette. Mais de toute façon j'aimerais ajouter, madame le Président, que ces inquiétudes ne sont pas fondées, et que plusieurs représentants du Parti québécois ont essayé de semer la zizanie à travers la province. En effet nous sommes assurés, par des études indépendantes, qu'il n'y a pas de raison pour que les gens soient inquiets au sujet de cette politique.

L'ANNONCE DU MINISTRE DES TRANSPORTS—ON DEMANDE SI L'UPA A ÉTÉ CONSULTÉE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, j'ai entendu moi aussi des membres du gouvernement du Québec s'inquiéter, et j'ai également reçu de la correspondance des représentants de l'Union des producteurs agricoles du Québec qui s'inquiétaient et qui réclamaient une action positive de la part du gouvernement. Je demande donc simplement au ministre s'il peut donner des précisions au sujet du ministre de l'Agriculture qui, dans une correspondance avec l'Union des producteurs agricoles du Québec, reconnaît que les effets néfastes appréhendés pourraient disparaître et devraient disparaître à la suite de l'annonce faite aujourd'hui par le ministre des Transports. Je demande donc simplement au ministre s'il peut assurer la Chambre que l'Union des producteurs agricoles du Québec verra aujourd'hui ses inquiétudes disparaître à la suite de cette annonce, ou bien si on n'a pas jugé bon de consulter l'association des agriculteurs du Québec avant cette annonce.

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, j'espère bien que l'annonce faite aujourd'hui va faire disparaître toutes les inquiétudes qui existaient peut-être auparavant. Mais j'aimerais ajouter qu'il existe des mesures prises pour rassurer les agriculteurs de la province de Québec, surtout l'Office du Bétail du Canada qui a pour fonction de surveiller les effets de la politique. Nous avons effectué, comme je viens de l'indiquer, des études indépendantes qui nous assurent qu'il n'existe pas de problème, pas de perte de marché, pas de problème au niveau du revenu, et ainsi de suite. De toute façon, nous avons pris des mesures pour établir un mécanisme de surveillance visant à déterminer les effets non seulement dans la province de Québec, mais également dans les provinces de l'Est du Canada.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LA SOCIÉTÉ CHRYSLER—LES NÉGOCIATIONS MENÉES PAR LE MINISTRE

M. Derek Blackburn (Brant): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Depuis quelques mois, le ministre entretient toutes sortes de tractations avec la société Chrysler Canada uniquement pour obtenir un tas de promesses vaines qui n'ont abouti à aucune action concrète. On apprend aujourd'hui qu'il aurait déclaré qu'il allait enfin se montrer dur envers cette entreprise. Le ministre est-il en mesure de promettre à la Chambre et aux travailleurs de l'automobile qu'aucun autre emploi ne sera